

BTS électrotechnique – Apprentissage

Mis à jour le 20 février 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Apprentissage : être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de l'industrie

Public visé

Jeunes de 16 à 30 ans, en contrat d'apprentissage - Sans limite d'âge pour public RQTH

Rythme

Alternance

Durée en centre

1351 heures

Validation

BTS électrotechnique – Niveau 5

Modalités d'évaluation

- Contrôle en Cours de Formation et épreuves ponctuelles selon les unités certificatives
- Certificat de réalisation
- Habilitations électriques B2V, BR, BC

Entrée-sortie permanente

Oui

Code RNCP 41007 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41007/>

Objectifs professionnels

- Exercer des activités de conception et d'études, d'analyse de diagnostic, de conduite de projet/chantier, de réalisation, de mise en service et de maintenance
- Maîtriser les aspects normatifs, réglementaires, de sécurité des personnes et des biens, de performance énergétique, de protection de l'environnement et du développement durable
- Savoir intégrer les règles de sécurité et de santé au travail, les aspects de coûts, compétitivité et de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

Contenu

Bloc de compétences 1 : Concevoir une étude préliminaire
Bloc de compétences 2 : Concevoir une étude détaillée du projet
Bloc de compétences 3 : Conduire un projet/un chantier
Bloc de compétences 4 : Réaliser, mettre en service un projet
Bloc de compétences 5 : Analyser, diagnostiquer, assurer la maintenance
Enseignements transverses en mathématiques, anglais et français (co-enseignements)

Modalités pédagogiques

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprise dont les objectifs ont été définis en début de formation.
- Rythme de l'alternance : 35 h de formation en centre / 35 h en entreprise
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé (livret de l'apprenti)

Profil des intervenants

- Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
- Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

80%

Réussite aux examens

90%

Insertion professionnelle

Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

Durée

BTS électrotechnique – Apprentissage

Durée du contrat : 2 ans

Délais et modalités d'accès

- Contrat d'apprentissage – possibilité de démarrer la formation sous statut scolaire avant la signature du contrat avec inscription auprès de l'établissement, via Parcoursup – Entretien de sélection avec positionnement
- Possibilité d'hébergement (internat) et de restauration (cantine scolaire)

Financements possibles

Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

Poursuite de parcours

- Le titulaire peut intervenir dans différents secteurs d'activités : les réseaux de transport et de distribution d'énergie électrique, les infrastructures, les bâtiments (résidentiel, tertiaire, industriel), l'industrie, les équipements électriques des véhicules
- Poursuites possibles : prépa post-bac +2 (ATS) pour intégrer une école d'ingénieurs en admissions parallèles ; licence génie électrique ou une licence électronique, électrotechnique, automatique (EEA) ; licence pro dans le secteur de l'industrie et des techniques

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Sud
- Lycée André Malraux 13 rue de l'Epinette - BP 20160
88200 REMIREMONT
- greta-lorraine-sud@ ac-nancy-metz.fr
- 03 29 62 53 56